



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Procès-verbal de la 108e assemblée générale ordinaire

Jeudi 6 mars 2008, 19h30, Bowling Miami d'Echandens

Présidence : M. Daniel Guillemin

M. Daniel Guillemin, président central de la LRF, ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membres des différents comités et groupements et les salue cordialement.

Il remercie de leur présence :

- M. René Jeanneret, président du Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel (FFCN),
- M. Ernest Collet, président d'honneur de la LRF,
- M. Dany Golay, président du groupement des arbitres de la LRF,
- M. Jean-Jacques Burdet, membre du tribunal arbitral de la LRF,
- M. Christian Abetel, président du CSRV,
- M. Jean-Pierre Herren, membre d'honneur de la LRF.

Il annonce également les personnes excusées ci-après:

- M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne,
- M. Marc Vuilleumier, municipal, directeur du département des sports de Lausanne,
- M. Jacky Marcuard, membre du comité de la ligue amateur ASF
- M. Dominique Blanc, président de l'ACVF,
- M. Noël Allaz, ancien président et président d'honneur de l'ACVF,
- M. Yves Robert, adjoint au chef du service des sports de Lausanne,
- M. Olivier Pittet, gérant au service des sports de la ville de Lausanne,
- M. Massimo Gili, président de l'AGFC,
- M. Jacky Bovay, président du tribunal arbitral de la LRF,
- M. Philippe Rossy, membre du tribunal arbitral,
- M. Alfred Bezzola, membre d'honneur de la LRF et ancien président du Lausanne-Sports,
- M. Jacques Fragnière, membre d'honneur de la LRF,
- M. Frédy Romanens, membre d'honneur de la LRF,
- M. Henri Monod, membre d'honneur de la LRF,
- M. Gilbert Zeender, membre d'honneur de la LRF.

Nombre de participants : **60 personnes** environ sont recensées dans la salle.

Ordre du jour

1. Signature de la feuille de présence

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été envoyée sous pli postal.

Les clubs membres libres, les membres du groupement des arbitres, les membres d'honneur, ainsi que les membres du CSRV, ont également été invités.



Sur les **33 clubs** membres actifs convoqués, **29 clubs** sont présents, soit **4 clubs** absents :

Membres actifs (présence obligatoire selon art. 22 des statuts)		
1	Banque Coop	Représenté
2	Bar des boucaniers	Représenté
3	Beaulieu	Représenté
4	Béthusy	Représenté
5	Bobst	Représenté
6	Bretigny	Représenté
7	Central	Représenté
8	Cheminots	Représenté
9	CHUV	Absent : non excusé
10	Cosmos	Absent : non excusé – devient membre libre
11	Cowboys	Représenté
12	CS 93	Représenté
13	CSPL	Représenté
14	EHL	Représenté
15	Friends Connection, The	Représenté
16	Garage de l'Etoile	Représenté
17	GRAAP	Représenté
18	Great Escape, The	Absent : excusé
19	Grenade	Représenté
20	Jeunes Commerçants	Représenté
21	Lapin-Vert	Représenté
22	Lausanne-Centre	Représenté
23	Migros	Représenté
24	Mottey	Représenté
25	Nestlé	Représenté
26	New Team, La	Représenté
27	Phenix	Absent : non excusé – démission
28	Philip Morris	Représenté
29	Ruvines	Représenté
30	Swisscom	Représenté
31	TL	Représenté
32	TVRL	Représenté
33	Vaudoise Assurances	Représenté
Présents		29
Absent : excusé		1
Absents : non excusés		3



Membres libres (présence facultative)		
1	Cheminots-Sébeillon	Absent : non excusé
2	Credit Suisse	Absent : non excusé
3	Narconon	Absent : non excusé
4	Nexans	Absent : non excusé
5	Pompier	Absent : non excusé
6	Sûreté	Absent : excusé
7	Veillon	Absent : non excusé
8	Zurich	Absent : excusé

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF		
1	Barons	Représenté
2	Centre Portugais Moudon	Représenté
3	Ifchor	Représenté
4	MSE Transport	Représenté

Conformément aux dispositions prises lors de l'assemblée précédente, les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de **CHF 100.–** et ceux non excusés d'une amende de **CHF 200.–**.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : MM. Gérald Maulaz (Lapin-Vert) et Georges Delessert (groupement des arbitres).

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de la 107e assemblée générale du 15 mars 2007 au restaurant du Stand de Vernand à Romanel-sur-Lausanne est accepté.

4. Rapport de gestion par le président de la LRF

Le président, M. Daniel Guillemin, débute son allocution en exprimant son plaisir à conduire sa 11^e assemblée générale. Comme à son habitude, il veillera à être bref.

Il reprend ensuite point par point son rapport d'activité.

Calendrier et activités de la saison 2007

Championnat	36 équipes inscrites
Coupe	33 équipes inscrites
Matches programmés	322
Forfaits	22



Qualifications

Licences avec contremarques délivrées :

2007	1148
2006	1054
2005	1187
2004	1196
2003	1165
2001	1012
2000	1149
1999	1257
1998	1307
1997	1382

Sanctions

Les sanctions sont en augmentation par rapport à la saison précédente. Les différents acteurs sont comme toujours encouragés à respecter un esprit de fait-play. Une seule équipe n'a pas été sanctionnée : Lausanne-Centre. Elle est félicitée.

Comité central

Le comité central s'est réuni en séance de travail à plus d'une trentaine de reprises, sans compter les diverses sollicitations auxquelles il a fallu répondre. Tout a été mis en œuvre pour une organisation sans faille. Le président considère que le mandat de son comité a été rempli avec succès et remercie ses membres : MM. Erwin Meyer, Roger Renold, Eric Jaunin et Patrick Liaudet.

Finances

Les finances de la LRF demeurent saines et équilibrées. Le président remercie les commerces et les entreprises qui soutiennent nos activités par leurs espaces publicitaires dans le programme officiel imprimé.

Il est rappelé aux clubs de verser dans les délais les acomptes demandés en début de saison afin de garantir une trésorerie suffisante pour régler les charges payées d'avance.

Internet : site officiel de la LRF

Le président remercie M. Pascal Muller, webmaster de notre site Internet. Près de 100,000 visiteurs se sont connectés en 2007.

Groupement des arbitres

Le président souligne l'importance de ce groupement et le remercie de son dévouement. Par ailleurs, il remercie les arbitres d'avoir participé gracieusement au tournoi à 6.

Tribunal arbitral

Le tribunal arbitral n'a pas été mis à contribution cette saison. La LRF ne peut que s'en féliciter. Son président, M. Jacky Bovay, est vivement remercié pour sa fidélité et disponibilité.



Centre Sportif Régional Vaudois

Le président remercie une nouvelle fois les dirigeants du CSRV pour leur dévouement et le travail accompli. Il invite les joueurs, supporters, amis, de profiter de la buvette après les matches.

Quelques mots sont également réservés à M. Georges Margairaz, gardien du centre et personnage incontournable, qui, saison après saison, reste fidèle à son poste et veille sur nos terrains. Chapeau à cet homme plein de vitalité qui fêtera en 2008 ses 90 ans !

Ville de Lausanne

Le président salue la Ville de Lausanne et son service des sports ainsi que sa précieuse contribution et leur adresse ses remerciements.

Association Cantonale Vaudoise de Football

Le président rappelle que la LRF continue de garder d'excellents contacts avec l'ACVF, son président et son comité central.

Conclusion

Le président termine son rapport par des souhaits pour la nouvelle saison.

5. Rapport du groupement des arbitres par son président

Présenté par son président, Dany Golay, veuillez trouver ci-dessous, les principaux points soulevés.

Tout d'abord, des remerciements sont adressés au comité de la LRF qui, tout au long de l'année, a toujours soutenu le groupement.

Rien de grave ne s'est heureusement passé durant l'année 2007 sur les terrains de la LRF, ceci, malgré plusieurs expulsions. Si rien de grave ne s'est déroulé sur les terrains, cela est certainement dû aux dirigeants et responsables de clubs qui ont su retenir et instruire leurs joueurs dans leur comportement. En sus, une certaine amélioration du corps arbitral a également quelque peu favorisé cet état de chose. Monsieur le président souhaite que ce ne soit pas un feu de paille et que l'avenir confirmera ses sentiments.

Nous devons malgré tout, rester vigilants car des débordements pourraient arriver à chaque instant comme ce fut le cas dans certains matches de juniors au niveau de l'ACVF. Il espère que la violence, tant verbale que physique sera bannie des surfaces de jeu au sein de la LRF. Bien entendu, les arbitres comme les joueurs sont des êtres humains, donc sujets à commettre des erreurs de temps en temps sans débordement aucun. Le président insiste auprès des dirigeants et responsables de clubs afin que l'état d'esprit qui entoure les matches soit préservé et maintenu tout au long d'une année de compétition. Il exprime également le vœu que ce message soit transmis à tous les joueurs, supporters et amis des équipes pour les années à venir.

Par ailleurs, un pressant appel est adressé à toute l'assemblée afin que l'effectif du corps arbitral soit quelque peu renouvelé. En effet, au moment où je vous parle, l'effectif s'est fortement amoindri. Que ceux qui connaissent des personnes intéressées à la direction de jeu sont les bienvenues, le groupement se chargera de les former. Les candidats potentiels sont priés de s'adresser au président du groupement afin que leur candidature soit enregistrée.

En outre, le président souligne également la très bonne ambiance qui règne au sein de son équipe et que des sorties amicales sont également prévues chaque année.



Le président réitère ses remerciements à tous ses collègues arbitres ainsi qu'à son comité pour leur dévouement à la cause du football. Une bonne reprise des compétitions est souhaitée à chacun, dirigeants, responsables et joueurs pour la prochaine saison.

6. Rapport du tribunal arbitral par son président

M. Jacky Bovay, absent, nous a transmis son rapport. Il est lu par M. Erwin Meyer, vice-président de la LRF.

Au cours de la saison 2007, la composition du tribunal arbitral n'a pas subi de changement et aucun recours ne lui a été adressé.

C'est à dire qu'il n'y a pas matière à rapport !

Cette inaction permet de constater, une fois de plus, que les activités de la LRF se développent harmonieusement, tant sur les terrains que lors des discussions conduisant au règlement amiable des inévitables petits différends.

Le président du tribunal vous en félicite et vous souhaite une excellente saison 2008.

7. Finances

Présentation des comptes de l'exercice 2007

Tous les clubs ont reçu le bilan et le compte d'exploitation. M. Roger Renold, trésorier de la LRF, donne un aperçu général accompagné de quelques commentaires.

Bilan au 31 décembre 2007			
Actifs		Passifs	
Total		Total	



9. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play

M. Patrick Liaudet, responsable du calendrier, est chargé de remettre les prix aux récipiendaires suivants :

Titre	Equipes
Champion du groupe A	Béthusy
Champion du groupe B	TL 1
Champion du groupe C	New Team
Champion du groupe D	Garage de l'Etoile
Vainqueur de la Coupe	TL 1
Finaliste de la Coupe	Béthusy
Prix fair-play	Mottey

Toutes ces équipes reçoivent également des bons d'achats de magasins de sports de la région lausannoise. Elles sont chaleureusement félicitées par le président et l'assemblée.

Le président rappelle que les clubs doivent faire graver l'année « **2007** » et leur « **nom** » sur les coupes ou sur les socles prévus à cet effet.

La coupe, qui a été donnée sur le terrain lors de la finale, devra être rendue avant le **30 juin 2008** lors des permanences du comité central. Les autres challenges devront être restitués **gravés avant le 31 octobre 2008**.

10. Admissions et démissions des clubs

Admissions

- Barons,
- Centre Portugais Moudon,
- Ifchor,
- MSE Transport (participe uniquement à la coupe).

Ces clubs sont admis par applaudissements de l'assemblée.

En sus, Bobst réintègre les compétitions.

Démissions

- Phenix.

Radiation

Néant.

Membre libre

- Cheminots-Renens,
- Cosmos.



11. Election des vérificateurs des comptes pour la saison 2008

Saison 2007

- Central (rapporteur),
- Cheminots,
- EHL (suppléant).

Saison 2008

- Cheminots (rapporteur),
- EHL,
- Vaudoise Assurances (suppléant).

Historique des commissions de vérification des comptes					
AG	Saison	Rapporteur	Membre	Suppléant	Année
109	2009	EHL	Vaudoise Assurances	à désigner	2009
108	2008	Cheminots	EHL	Vaudoise Assurances	2008
107	2007	Central	Cheminots	EHL	2007
106	2006	CS 93	Central	Cheminots	2006
105	2005	Bretigny	CS 93	Central	2005
104	2004	Béthusy	Bretigny	CS 93	2004
103	2003	Mottey	Béthusy	Bretigny	2003
102	2002	Beaulieu	Mottey	Béthusy	2002
101	2001	TL	Beaulieu	Mottey	2001
100	2000	Valais-Lausanne	TL	Beaulieu	2000
99	1999	Valmont	Valais-Lausanne	TL	1999
98	1998	Usego	Valmont	Valais-Lausanne	1998
97	1997	Bobst	Usego	Scotch	1997
97	1995-96	Bobst	Usego	Scotch	1996
96	1994-95	CHUV	Bobst	Usego	1995
95	1993-94	Cowboys	CHUV	Bobst	1994
94	1992-93	Nestlé	Cowboys	CHUV	1993
93	1991-92	Eben-Hézer	Nestlé	Cowboys	1992
92	1990-91	Bürki	Eben-Hézer	Nestlé	1991
91	1989-90	Plein-Soleil	Bürki	Eben-Hézer	1990
90	1988-89	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	Bürki	1989
89	1987-88	TL	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	1988
88	1986-87	Vers-chez-les-Blanc	TL	Valais-Lausanne	1987
87	1985-86	DEM	Vers-chez-les-Blanc	TL	1986
86	1984-85	Château-Sec	DEM	Vers-chez-les-Blanc	1985
85	1983-84	Lapin-Vert	Château-Sec	DEM	1984
84	1982-83	Banque Centrale Coop	Webrisol	Lapin-Vert	1983
83	1981-82	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	Bécar	1982
82	1980-81	Innovation	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	1981
81	1979-80	Rosemont	Innovation	Archi-Balle	1980
80	1978-79	Baumgartner	Rosemont	Innovation	1979
79	1978-79	Baumgartner	Paul Martin	Union	1978



78	1977-78	CETP	Baumgartner	Paul Martin	1977
77	1976-77	Valmont	Hôpital	CETP	1976
76	1975-76	Valmont	Hôpital	CETP	1975
75	1974-75	Roth & Sauter	Valmont	Hôpital	1974
74	1973-74	Nestlé	Beaulieu	Roth & Sauter	1973
73	1972-73	Nestlé	Beaulieu	Rosemont	1972
72	1971-72	Pizzera & Poletti	Police	Nestlé	1971
71	1970-71	Presses Centrales	Pissera & Poletti	Police	1970
70	1969-70	Gisling	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	1969
69	1968-69	Boulaz	Gisling	Presses Centrales	1968
68	1967-68	Taxis	Boulaz	Gisling	1967
67	1966-67	TL	Taxis	Boulaz	1966
66	1965-66	Grenade	Trams	Taxis	1965
65	1964-65	CETP	Trams	Grenade	1964
64	1963-64	Téléphone	CETP	Trams	1963
63	1962-63	Migros	Téléphone		1962

12. Fixation des finances et cotisations diverses

Néant.

13. Organisation des compétitions pour la saison 2008

M. Patrick Liaudet, responsable du calendrier, prend la parole et expose dans les grandes lignes la saison 2008.

Championnat

Trente-cinq équipes sont inscrites pour le prochain championnat; elles seront réparties en 5 groupes (A à E). La formation de ces groupes sera communiquée en même temps que le calendrier. Il est rappelé que les groupes sont formés en fonction du nombre de participants. Les équipes sont réparties en groupes équitables en nombre et en force. La formule promotion relégation du premier et du dernier n'est valable que si la structure des groupes d'une saison à l'autre demeure identique.

Coupe

Trente-quatre équipes se sont inscrites pour l'édition 2008. Les équipes qui ne sont pas inscrites sont nommées devant l'assemblée : Bobst et CHUV.

Calendrier

Début	Lundi	21 avril 2008
Pause estivale	Vendredi	4 juillet 2008
Reprise	Lundi	25 août 2008
Fin	Vendredi	7 novembre 2008



Considérant les conditions météo et l'avancement des compétitions, la saison peut être prolongée d'un mois. Le calendrier sortira de presse début avril 2008 et sera communiqué sur notre site internet un peu plus tôt.

14. Nomination des membres d'honneur et honoraires

Membre d'honneur

Néant.

Membres honoraires

Le titre de « membre honoraire » est décerné sur proposition des clubs aux membres qui ont au moins 20 ans d'activité.

M. Eric Jaunin, membre du comité central de la LRF, remet cette distinction (diplôme) aux personnes méritantes suivantes :

Membre	Club
Jean-Claude Barraud	Grenade
Pascal Fontaine	Grenade
Fernando Da Silva	Usego

15. Propositions individuelles des clubs

Proposition des TL

Le club des TL propose qu'une indemnisation, soit allouée directement à la tenancière de la buvette du CSRV lors des forfaits et des renvois annoncés dans un délai inférieur à 48 heures.

Il est rappelé que la tenancière de la buvette est salariée par la société coopérative du CSRV. Son statut ne permet donc pas à la LRF d'entrer en matière et de traiter cette proposition.

16. Divers

Finale de la coupe

Cette saison la finale de la coupe sera organisée un samedi.

Prochaine assemblée générale (109^e)

Histoire de marquer le 110^e anniversaire de la LRF, la prochaine assemblée sera organisée un samedi matin courant mars 2009. Elle pourrait se dérouler au Signal de Bougy. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être reconduite les samedis au lieu du traditionnel jeudi.

Tournoi à 6

Le prochain tournoi à 6 est prévu le samedi 28 juin 2008 (En cas de renvoi : samedi 6 septembre 2008).



Anniversaire

M. Georges Margairaz, fidèle gardien du centre sportif au Chalet-à-Gobet (CSRV) fête cette année ses 90 ans.

Conclusion

Plus personne ne demandant la parole, le président central de la LRF, M. Daniel Guillemin, clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif.

Il est 20 heures et 50 minutes.

Ligue Romande de Football

Le président :

Daniel Guillemin

Le vice-président :

Erwin Meyer